

Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget

Numéros	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget				Droits proposés dans le présent budget	
	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Tarif de préférence britannique		Tarif de la nation la plus favorisée
84	En franchise	15 p.c.	30 p.c.	En franchise	15 p.c.	30 p.c.
85a	En franchise	12½ p.c.	30 p.c.	En franchise	12½ p.c.	30 p.c.
85b	En franchise	10 p.c.	30 p.c.	En franchise	10 p.c.	30 p.c.
87	En franchise	En franchise	30 p.c.	En franchise	En franchise	30 p.c.
	En franchise	1c. ou 10 p.c.	1c. ou 10 p.c.	En franchise	1c. ou 10 p.c.	1c. ou 10 p.c.
	En franchise	10 p.c.	10 p.c.	En franchise	10 p.c.	10 p.c.
<p>(1) Artichauts..... la livre</p> <p>(4) Betteraves..... la livre</p> <p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 26 semaines, temps qui peut se diviser en deux périodes distinctes: le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
(14)	En franchise	En franchise	30 p.c.	En franchise	En franchise	30 p.c.
(16)	En franchise	En franchise	30 p.c.	En franchise	En franchise	30 p.c.
(18)	En franchise	10 p.c.	30 p.c.	En franchise	10 p.c.	30 p.c.
(20)	En franchise	2c. ou 10 p.c.	2c. ou 10 p.c.	En franchise	2c. ou 10 p.c.	2c. ou 10 p.c.
<p>Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 12 semaines; le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.</p>						
(22)	En franchise	½c. ou 10 p.c.	½c. ou 10 p.c.	En franchise	½c. ou 10 p.c.	½c. ou 10 p.c.
	En franchise	10 p.c.	10 p.c.	En franchise	10 p.c.	10 p.c.
	En franchise	10 p.c.	30 p.c.	En franchise	10 p.c.	30 p.c.
	En franchise	10 p.c.	30 p.c.	En franchise	10 p.c.	30 p.c.
<p>(25) Cresson d'eau.....</p> <p>(27) N.d.....</p>						

Au cours d'une période de douze mois se terminant le 31 mars, le droit spécifique ne sera pas maintenu en vigueur durant plus de 10 semaines; le droit de 10 p. 100 s'appliquera lorsque le droit spécifique ne sera pas en vigueur.

(25) Cresson d'eau.....

(27) N.d.....